

ETUDES ET ANALYSES

N° 98

Bruxelles, le 3 mars 1970

ETUDE

488.5

LE CONSEIL DE L' AIDE ECONOMIQUE MUTUELLE

C O M E C O N

B. Rudolph - IV. L'interdépendance économique dans le COMECON

17482/X/69 F

Diffusion interne

DIRECTION GENERALE PRESSE ET INFORMATION

1941

1941

1941

1941

1941

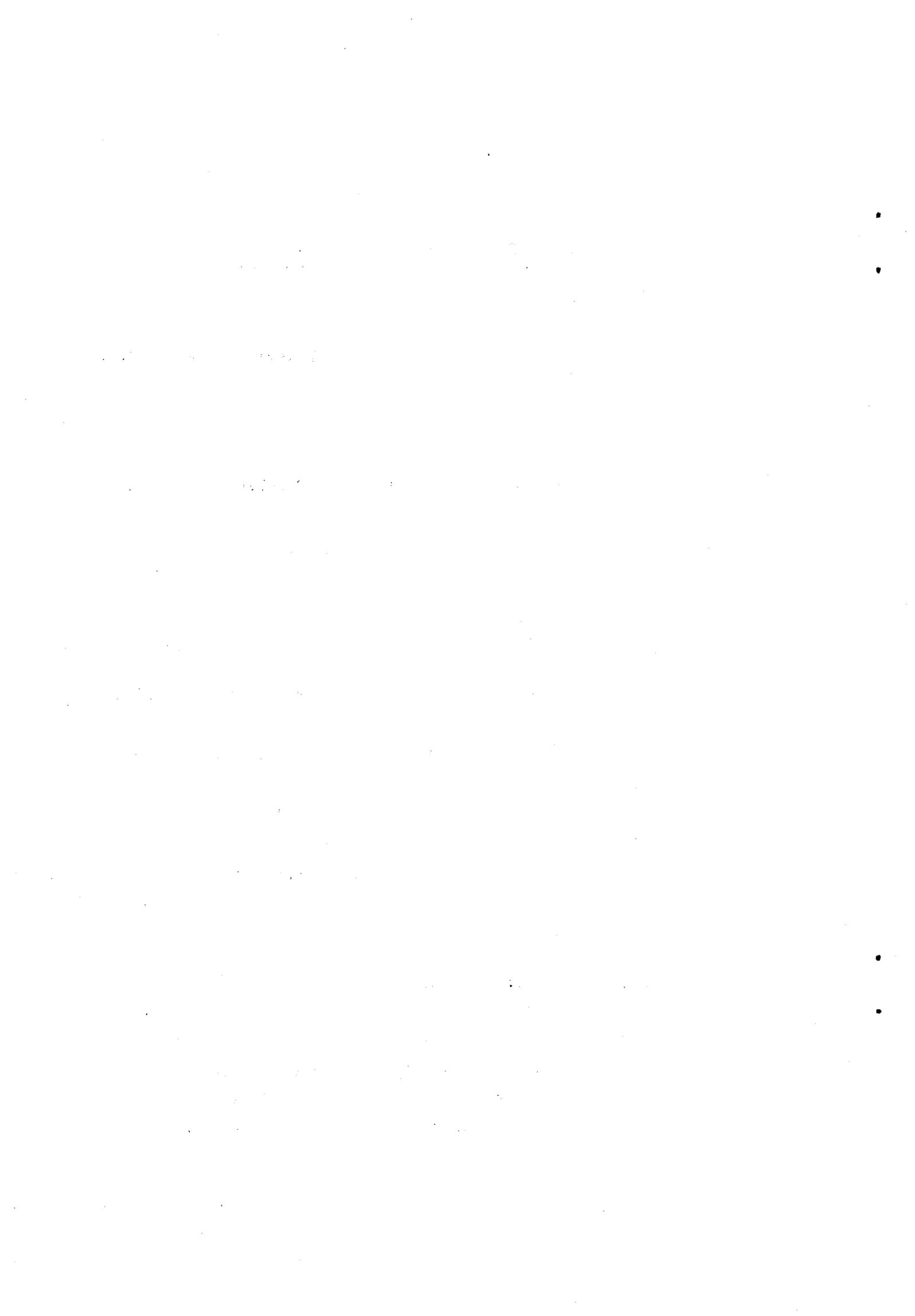
Bruxelles, le 3 mars 1970

LE CONSEIL DE L'AIDE ECONOMIQUE MUTUELLE

C O M E C O N

Le Conseil de l'Aide Economique Mutuelle, généralement désigné improprement en Occident sous l'abréviation anglaise "COMECON" (Council for Mutual Economic Aid) est une organisation internationale des pays socialistes qui a été créée dans le but d'intensifier la coopération économique des pays en question d'aboutir progressivement à la création d'une zone économique unique.

Les Pays membres du COMECON sont :
U.R.S.S., Tchécoslovaquie, Pologne, R.D.A.,
Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Mongolie Extérieure.
L'Albanie participe activement à quelques
Commissions. Le Vietnam du Nord, la Corée du Nord
et Cuba sont des "Observateurs permanents".



L'étude ci-après sur le COMECON vise à donner un bref aperçu des problèmes et des avatars de cette organisation. Il convient de souligner que la présente étude n'a la prétention ni d'être un exposé complet des problèmes du COMECON, ni de donner tous les chiffres disponibles le concernant. La documentation de la Commission relative au COMECON étant peu abondante, elle se base surtout sur des documents privés détenus par C. Goudima et B. Rudolph.

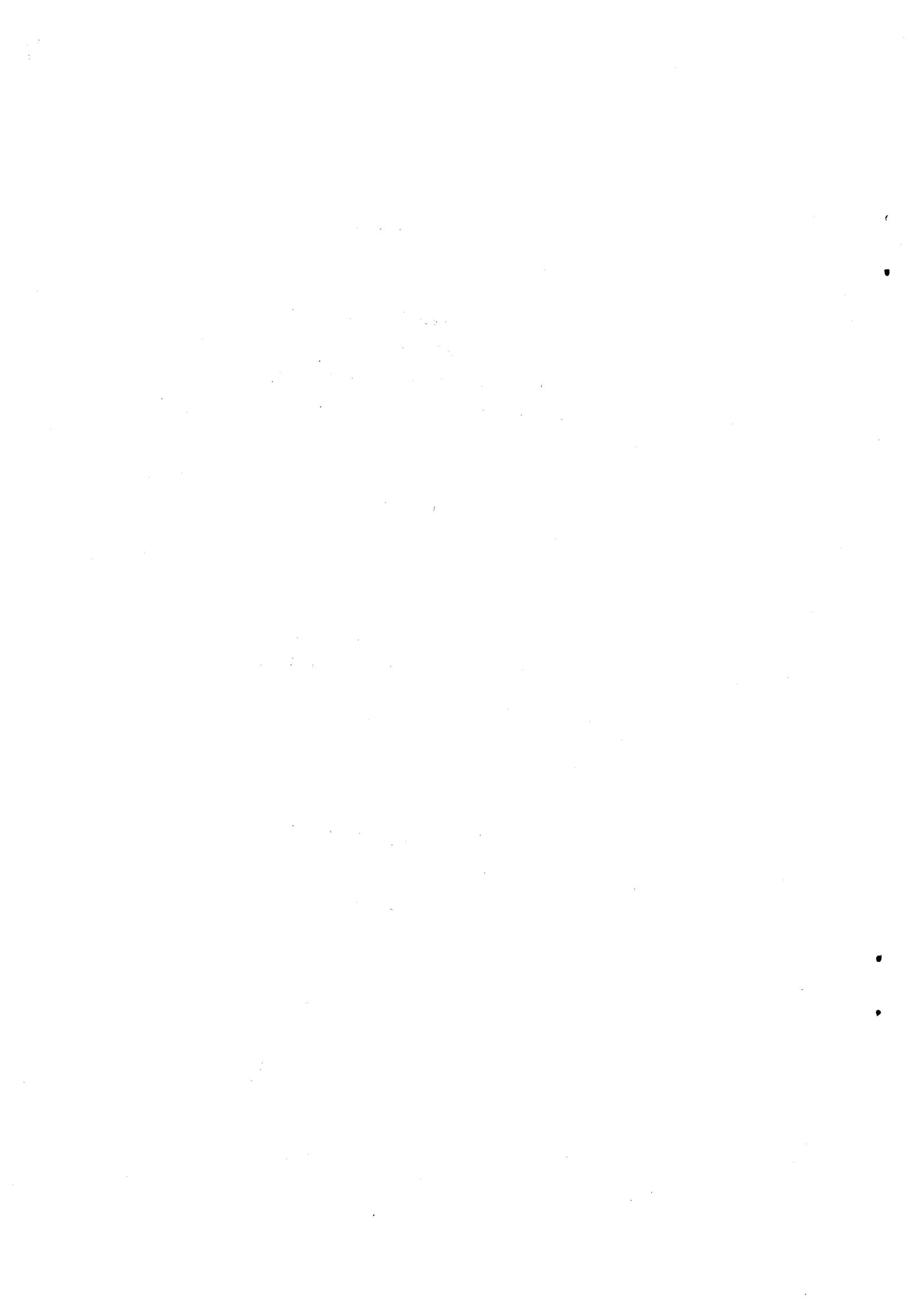
Pour des raisons de commodité, nous continuerons à utiliser la désignation COMECON dans le texte.

L'étude se compose de cinq parties :

- I. Conception de base et transformation du COMECON
(E. & A. n° 88)
- II. COMECON - Structure et compétences
(E. & A. n° 90)
- III. Un aperçu sur le développement économique des pays du COMECON
(E. & A. n° 96)
- IV. L'interdépendance économique dans le COMECON
(E. & A. n° 98)
- V. Essai de comparaison entre le COMECON et la C.E.E.

x

x x



Partie IV

L'Interdépendance économique dans le COMECON

Alors que l'intégration au niveau des économies nationales n'a pas eu des succès très marquants, certains secteurs partiels ont fait l'objet d'accords relatifs à la spécialisation et à la coopération.

La coopération a été surtout fructueuse dans les secteurs économiques de base, à savoir l'approvisionnement en matières premières, l'industrie énergétique et dans une certaine mesure l'industrie lourde. A cet égard, il convient surtout de citer le réseau commun pour l'énergie électrique et l'oléoduc "Amitié". L'aide mutuelle technique, de son côté, a été profitable à toutes les parties intéressées.

En revanche, les problèmes de la coopération dans le domaine de l'industrie de transformation sont encore loin d'être vraiment résolus.

Aide technique

Quelques-uns des meilleurs résultats furent obtenus dans le domaine de la coopération technique. On s'est engagé mutuellement de se communiquer gratuitement tous les développements et méthodes techniques. Le profit fut extraordinaire en ce qui concerne l'industrialisation des pays en retard qui, très souvent, obtinrent ainsi l'ensemble de la documentation relative au développement de branches de l'industrie tout entière. A ce propos les effets de l'aide technique furent les plus conséquents tout de suite après la fin de la guerre car ils permirent de copier souvent une construction de base et d'utiliser ainsi de façon optimale les capacités de construction existantes. Le bilan de l'échange de documents techniques entre les pays plus développés, tels que l'U.R.S.S. et la Tchécoslovaquie est assez équilibré. Il est douteux que l'échange technique puisse continuer à l'avenir dans les proportions actuelles, car d'une part beaucoup de pays ont acheté dans les pays occidentaux des brevets pour lesquels le contrat interdit la cession à leurs partenaires et d'autre part les pays socialistes ont commencé de leur côté à offrir des brevets sur le marché mondial. Un obstacle majeur risque cependant de surgir du fait des réformes de l'économie. La divulgation de secrets techniques peut être imposée de façon relativement facile aussi longtemps que les entreprises se trouvent sous le contrôle des autorités centrales. Cependant, après les réformes, l'avenir d'une entreprise dépendra de sa prestation, ce qui incitera les entreprises à garder pour elles leurs procédés de fabrication plus avantageux. Le même comportement risque d'apparaître au niveau international dès que surgira la question de la spécialisation lorsqu'il s'agira de savoir quel pays devra produire tel produit. Ces remarques à propos des problèmes futurs pour maintenir l'aide technique mutuelle à son niveau actuel ne visent cependant nullement à amoindrir les résultats positifs qu'elle a permis d'obtenir jusqu'à présent. En fin de compte, l'avenir de la coopération technique dépend, lui aussi, de l'évolution du COMECON dans son ensemble.



Secteur de l'énergie électrique

Depuis 1956 la coopération existe au sein du COMECON dans le domaine de l'approvisionnement en énergie électrique. L'objectif final est un réseau collectif pour l'ensemble de la zone du COMECON. Le réseau collectif hors des frontières de l'URSS a été achevé en 1966 et se trouve maintenant relié au réseau ukrainien de l'URSS. Pour 1970 la partie restante de la zone européenne de l'URSS devra être rattachée. La coopération dans le cas de la construction de centrales hydrauliques à l'intérieur du COMECON n'a pas été très efficace. Le projet de la Roumanie et de la Yougoslavie aux "portes de fer" a été réalisé en dehors du COMECON et le plan, élaboré par la Tchécoslovaquie et la Hongrie, d'une centrale électrique sur le Danube a été abandonné récemment après de longues années d'étude.

Energie atomique

Comme la force hydraulique ne suffit pas pour couvrir les besoins en énergie électrique, le COMECON fonde de gros espoirs sur le développement de l'énergie atomique. Dans ce domaine l'URSS est pratiquement le seul fournisseur. Un institut de recherche fondamentale pour l'énergie atomique fonctionne à Dubna, URSS, le pendant du CERN à Genève, mais institutionnellement il n'a aucun rapport avec le COMECON. Une commission du COMECON qui existe depuis 1960 doit exercer à peu près les mêmes fonctions que l'Euratom. Pour des raisons de secret militaire, l'aide soviétique dans le secteur de l'énergie atomique n'a été mise en oeuvre qu'à partir de 1955 et les succès enregistrés depuis lors par les différents pays sont modestes surtout en raison de la pénurie de chercheurs qualifiés dont souffre la majorité des pays. La RDA est jusqu'à présent le seul pays qui exploite une centrale d'essai de type soviétique mais dans sa planification le pays a le même retard que l'Union soviétique elle-même. Généralement on continue à s'occuper surtout de réacteurs de recherche pure, mise à part la Pologne qui ne possède pas de réacteurs à énergie nucléaire. Jusqu'à présent elle n'a pas développé de plans à elle pour produire de l'énergie atomique et se spécialise dans l'application de la physique atomique à la médecine.

/.....



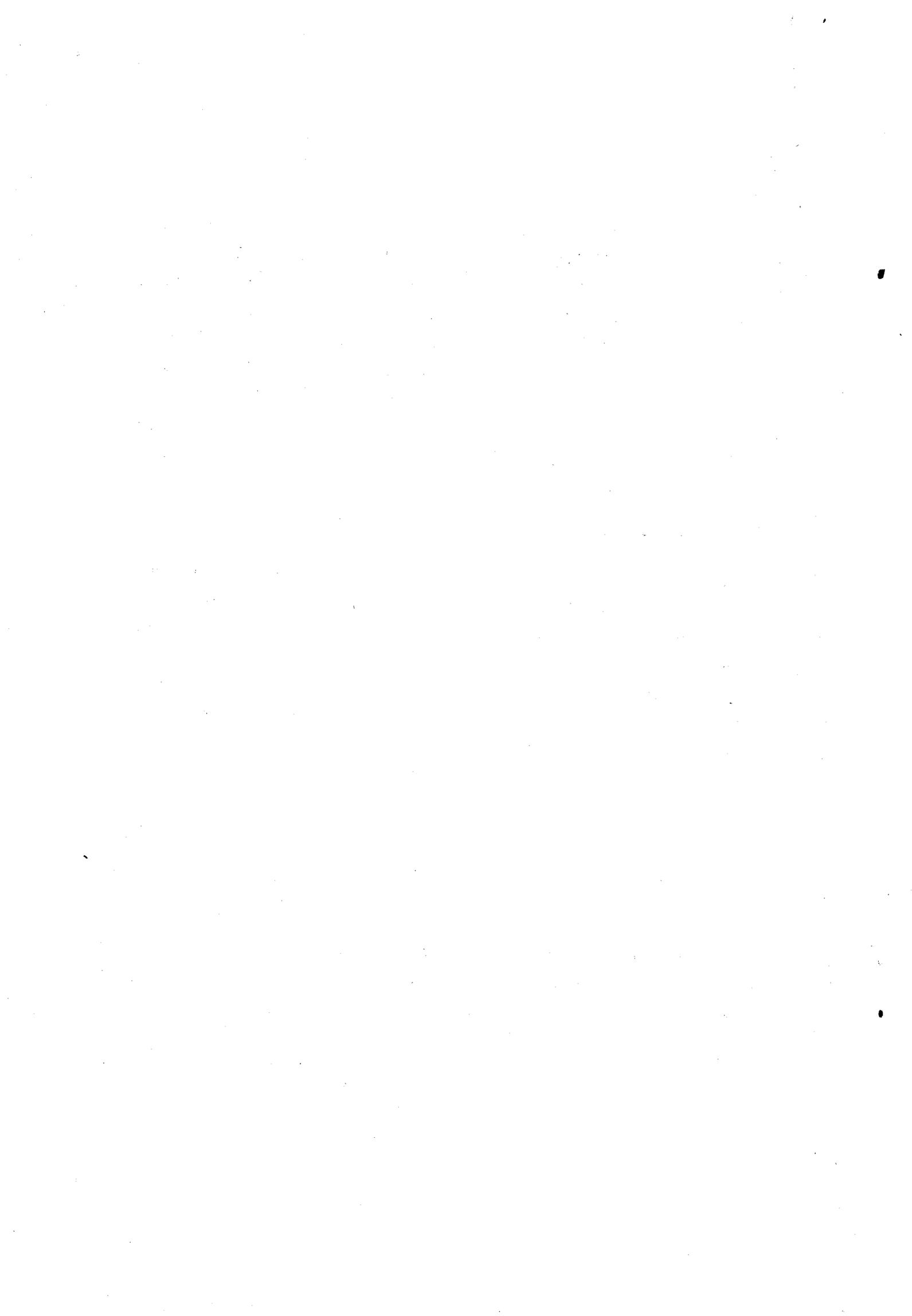
Le programme pour la construction de centrales atomiques dans la zone du COMECON, qui a été réduit dans l'intervalle, prévoit l'utilisation de réacteurs développés par l'Union Soviétique et marque l'abandon provisoire de dispositifs conçus par les autres pays membres. Pour le moment les coûts du courant produit avec l'énergie atomique sont encore trop élevés pour que ce courant soit économique. L'URSS est le seul pays du COMECON qui dispose de centrales atomiques qui méritent d'être citées; leur puissance totale en 1968 a été de 1000 MW mais en 1975 il est prévu qu'elle atteindra environ 5000 MW alors que l'objectif visé par le plan pour 1975 en ce qui concerne les autres pays est fixé à 2000 MW.

Approvisionnement en pétrole

Mise à part la Roumanie dont la production pétrolière est suffisante pour couvrir ses besoins, les pays du COMECON sont ravitaillés en pétrole par l'URSS grâce à l'oléoduc de l'"Amitié" le plus long du monde (environ 4600 km). Chaque pays a dû assumer les frais de construction du tronçon traversant son territoire. Des complexes chimiques et des raffineries furent créés aux terminus du pipe-line dans les divers pays. La question qui se pose est de savoir si à la longue l'URSS sera en mesure de fournir les quantités de pétrole nécessaires. Surtout la progression des coûts de l'extraction pétrolière donne des soucis.

Le centre de production ne cesse de se déplacer vers l'Est et ainsi, à la suite des conditions climatiques très dures et de l'accroissement excessif des distances, les coûts augmentant. Aussi l'Union Soviétique essaie-t-elle de faire participer plus largement les acheteurs au sein du COMECON au financement de l'extraction du pétrole. Pour les mêmes raisons la baisse du prix du pétrole brut sur le marché mondial et les demandes de réduction des prix de cession présentées de ce fait par les partenaires au COMECON créent des difficultés à l'URSS d'autant plus que le pétrole exporté vers les pays capitalistes est offert aux prix du marché mondial, ce qui signifie que ce pétrole est cédé à des conditions de prix qui par rapport aux partenaires au sein du COMECON sont de plus en plus favorables. A cet égard il est intéressant de noter que la Hongrie et la Tchécoslovaquie ont l'intention de participer aux plans se rapportant à un oléoduc qui partirait de la côte

/.....

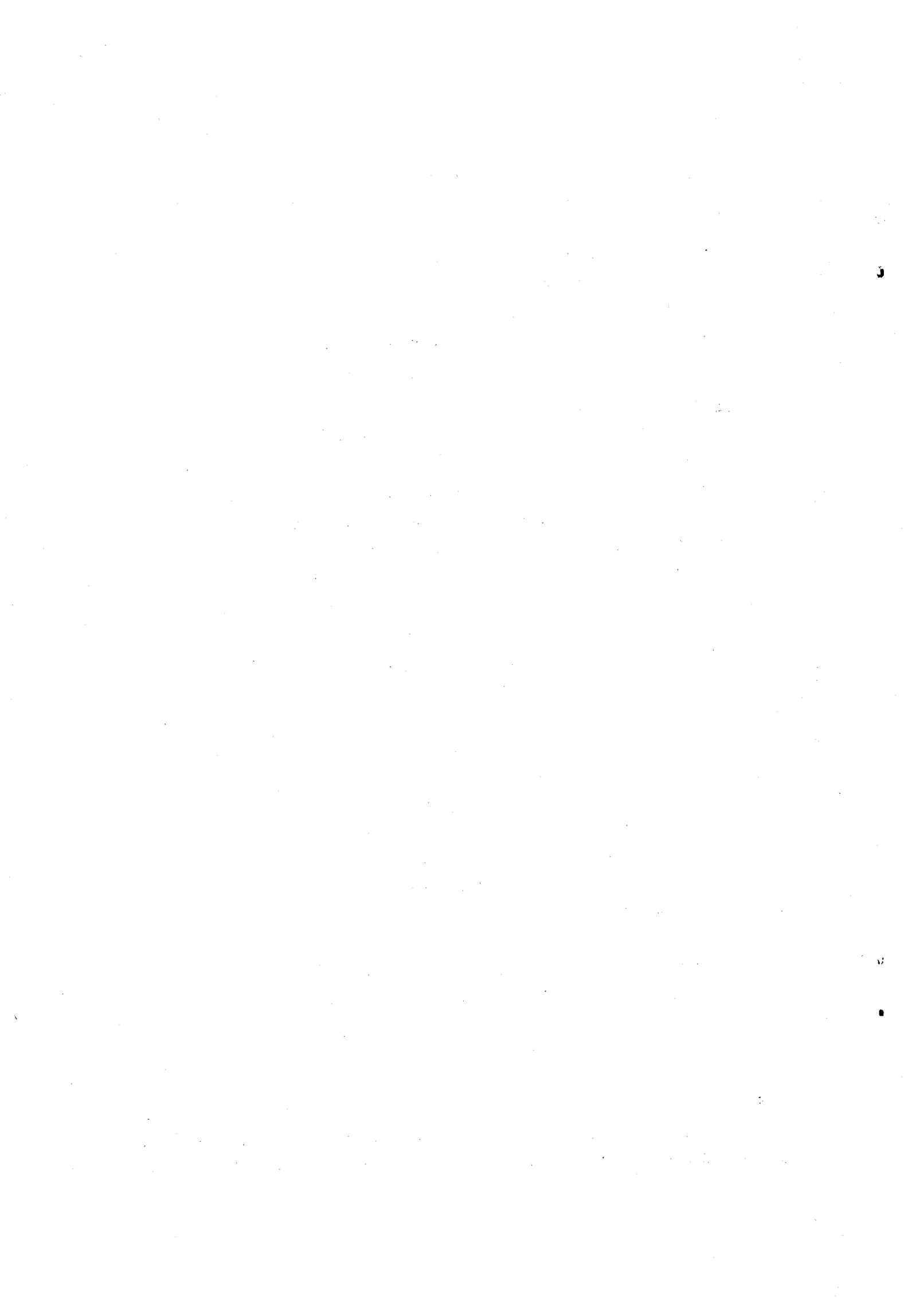


yougoslave en direction de la Yougoslavie du Nord, de Bratislava et de la Hongrie de manière à pouvoir importer ainsi du pétrole du Golfe persique. En effet, d'après les prévisions, il est probable qu'après 1986 l'URSS ne sera plus en mesure d'assurer à ses partenaires un ravitaillement en pétrole suffisant.

Métallurgie

L'idéologie stalinienne en matière d'industrialisation s'est traduite dans les pays socialistes par l'établissement d'une structure économique non rentable du fait que chacun devait produire de tout, surtout dans le secteur de l'industrie lourde, même lorsque les conditions n'étaient pas réunies à cet effet. Tant que les prix des matières premières et les coûts de transport étaient fixés uniquement en considération d'aspects politiques, le problème ne s'est pas tellement posé mais à présent que l'on admet le principe de la rentabilité, il faut s'attendre pour l'avenir à la création de certains centres dont la situation est favorable du point de vue transport. C'est ainsi par exemple qu'une coopération entre les secteurs de l'extraction et de la transformation du fer risque de se produire notamment dans trois régions: entre le Sud de la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Hongrie où les centres de production sont distants d'environ 400 km; entre le Nord de la Tchécoslovaquie, la RDA et la Pologne et éventuellement entre la Bulgarie, la Roumanie et la partie Sud-ouest de l'URSS. Il est probable que pour des considérations de coûts de transport une coopération plus poussée de l'URSS avec le reste du COMECON ne sera profitable que dans le domaine des aciers spéciaux. Cette coopération est indispensable car si l'augmentation de la production de fer et d'acier a été extraordinaire dans le COMECON, la spécialisation de ladite production a été totalement insuffisante. C'est ainsi par exemple que les importations d'acier en provenance des pays capitalistes ne représentent que 2 à 3 % de la production du COMECON mais leur importance est considérable car il s'agit d'aciers spéciaux indispensables que l'on ne peut pas se procurer à l'intérieur du COMECON. La cause de cet embarras est sans doute le fait que dans le cadre du commerce intra-COMECON les quantités d'acier sont échangées au même prix qu'il s'agisse ou non d'aciers spéciaux très coûteux.

/.....



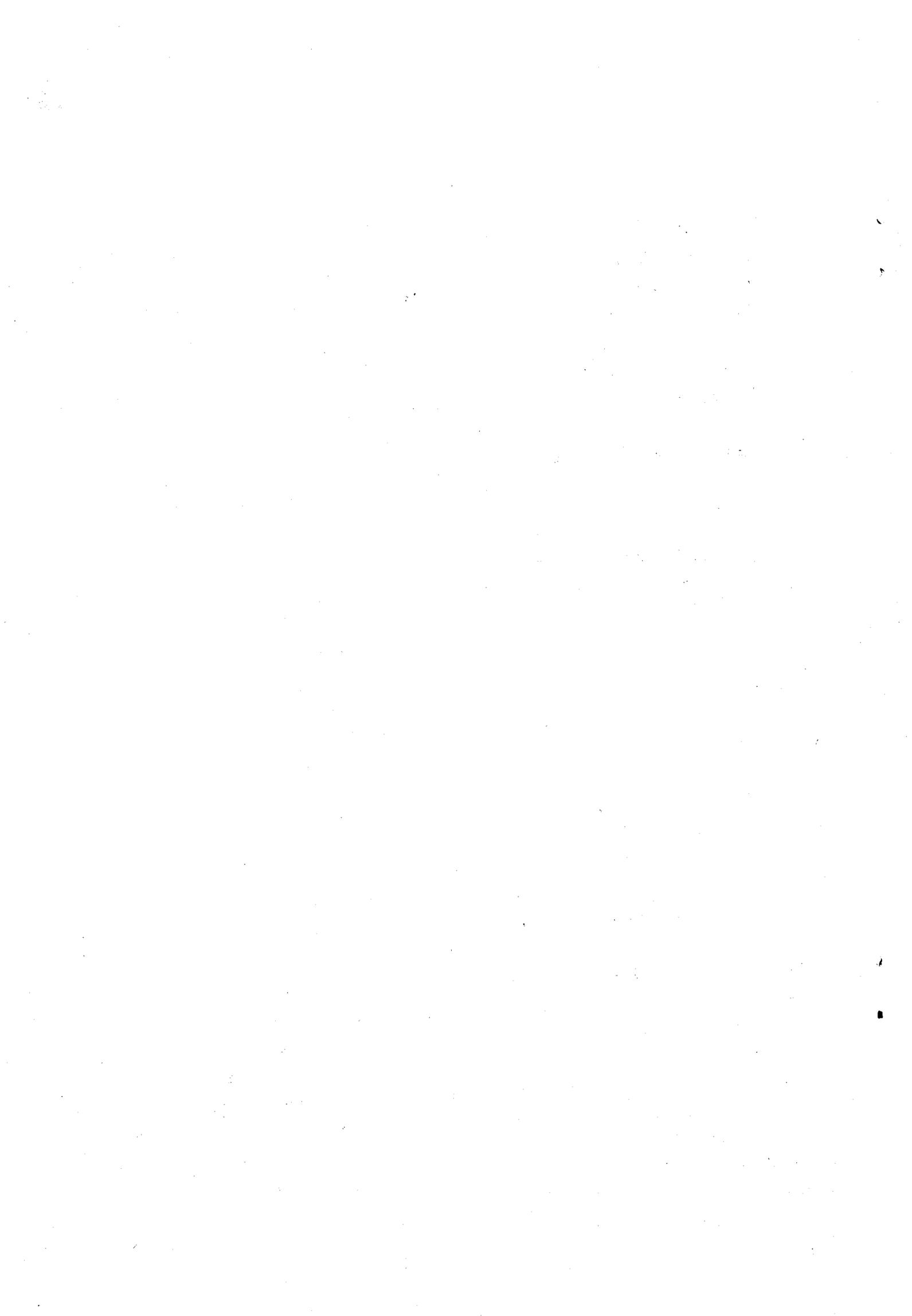
- 7 -

De ce fait les divers pays ne sont pas disposés à fabriquer de tels aciers à perte pour le profit de leurs partenaires. Pour modifier la situation on a cherché à réorganiser radicalement l'industrie lourde suivant le modèle de la CECA. Une telle réorganisation aurait cependant porté atteinte aux droits de souveraineté des différents pays. Il n'est donc pas étonnant de constater que jusqu'à présent la Roumanie n'a pas encore adhéré à la nouvelle organisation de coordination "Intermetall". Depuis sa création "Intermetall" n'a pas pu jouer le rôle déterminant qui est celui de la CECA en Europe occidentale. De 1965 à 1967, 7 % seulement de la production d'acier laminé et de tubes du COMECON ont fait l'objet d'un commerce entre les pays du bloc.

Industrie de transformation

Il n'est pas possible de découvrir les aspects positifs de la coopération au sein du COMECON dans l'industrie de transformation d'une manière aussi nette que dans les secteurs des matières premières et de l'énergie. Cette reconnaissance est surtout plus difficile du fait qu'il est impossible d'établir une comparaison rationnelle entre les divers pays en ce qui concerne les prix et les coûts de production. Un pays n'est guère disposé à renoncer à une branche de production au profit d'un autre pays aussi longtemps qu'il ne peut pas évaluer exactement les coûts qui en résultent ainsi que le bénéfice et les risques. Le risque est particulièrement élevé tant que les économies planifiées fonctionnent selon le principe de la production maximale, c'est-à-dire où tout repose sur le travail optimum de toutes les entreprises collaborant au plan et où la réalisation du plan d'ensemble dépend de la réalisation de l'engagement de chaque entreprise individuelle. C'est ainsi que depuis de nombreuses années il existe des décisions relatives à des spécialisations mais elles ne furent exécutées, si tant est qu'elles le furent, qu'à la suite d'accords particuliers sur une base bilatérale. Les accords généraux relatifs à la spécialisation ne peuvent être suivis d'exécution que si chaque pays est parfaitement conscient de son évolution future et de son orientation. Sur le plan d'ensemble ce ne semble pas être le cas et de nombreuses tentatives pour arriver à une division du travail ont échoué du fait de la résistance passive des pays membres. C'est ainsi que d'après des renseignements de source soviétique, le taux de spécialisation dans le secteur de la construction mécanique n'est que de 6 à 7 % dans le COMECON alors que d'après cette même source il est de 15 % dans la CEE.

/.....



Aux raisons signalées pour expliquer l'insuffisance de la division du travail vient s'ajouter le problème de la qualité en ce sens que 40 % seulement des machines possèdent la qualité exigée sur le marché mondial, qu'en outre, 40 % ne répondent que partiellement aux critères de qualité et que 20 % sont totalement dépassés au point de vue technique. Les membres du COMECON, dans la mesure où ils ne sont pas en mesure de fabriquer eux-mêmes ces précieuses machines, essaient de les importer des pays occidentaux et de les payer avec la meilleure partie de leur production alors que la production de moindre qualité reste réservée aux partenaires.

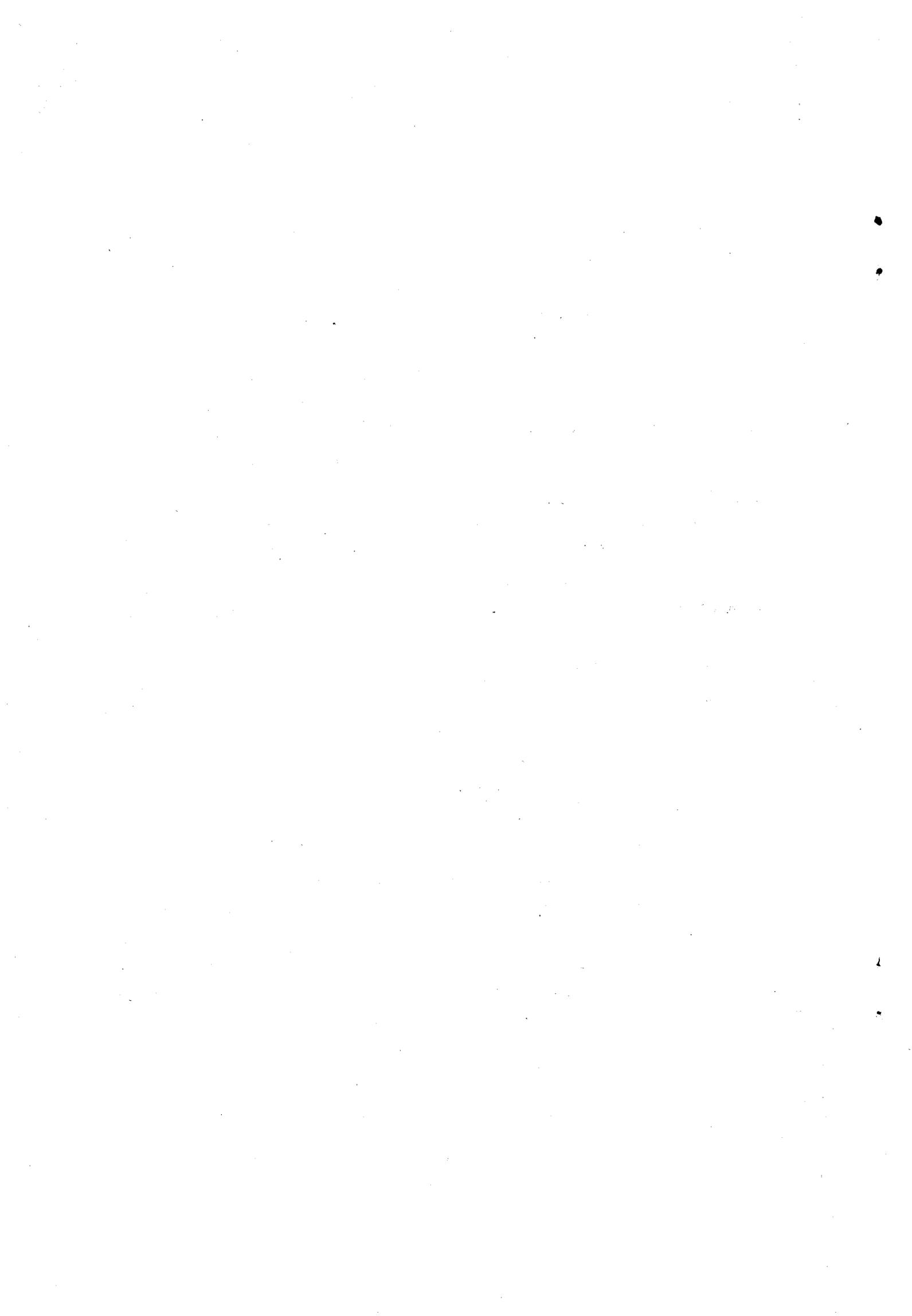
Autres domaines de la coopération

Un autre domaine qu'il s'agit d'harmoniser au sein du COMECON comprend les secteurs périphériques de la production. C'est ainsi que dans le cadre du COMECON un pool de wagons de chemin de fer a été créé pour diminuer les problèmes posés par les transports. D'après les informations les plus récentes on cherche actuellement à constituer également un pool de containers à l'intérieur du COMECON.

D'autres accords au sein du COMECON régissent la coopération dans la navigation ainsi que dans le domaine des postes et télécommunications. L'Institut de Normalisation et de Standardisation du COMECON, qui a pour mission d'uniformiser les normes industrielles de tous les pays membres, est appelé à jouer un rôle important dans le futur.

Dans la mesure où la spécialisation au sein du COMECON a fait de réels progrès, elle est fondée sur des accords conclus entre pays intéressés. A cet égard il convient de citer l'accord relatif à la production de roulements à billes, conclu entre l'Union Soviétique, la Pologne, la RDA et la Tchécoslovaquie, en vertu duquel chaque pays s'est vu confier la fabrication de types déterminés de roulements à billes. La Hongrie et la Bulgarie et, depuis 1968, également l'URSS coopèrent au sein de l'"Agromasch" qui est un accord relatif à la fabrication de machines agricoles.

/.....



Toutefois les accords bilatéraux les plus nombreux concernent la production de branches particulières. La RDA et la Tchécoslovaquie coopèrent par exemple dans l'industrie de la potasse, dans la mécanique de précision et l'optique ainsi que dans la construction de machines frigorifiques; la RDA collabore avec la Pologne dans la construction de voitures de tourisme; la Pologne collabore avec la Tchécoslovaquie dans le domaine des tracteurs et des camions. Cette énumération pourrait être poursuivie indéfiniment.

Ces tentatives, malgré leurs effets positifs, ont cependant une ampleur insuffisante eu égard aux nécessités. La division du travail dans le secteur de l'industrie de transformation, si nécessaire du point de vue économique, reste encore du domaine du futur.

